

Le Centre Culturel d'Aubange recrute UN DIRECTEUR (H/F/X)

1. DESCRIPTION

Fonction : directeur

Statut : emploi subventionné FWB

Barème : échelon 5 de la CP 329.02

Conditions : Temps plein – Contrat à durée indéterminée (Horaire variable dont certains soirs et week-ends)

Permis B et véhicule nécessaires

Lieu de travail : Centre Culturel d'Aubange (17, Rue du Centre, 6791, Athus), mais des déplacements fréquents sur le territoire et en dehors sont à prévoir.

2. LE CENTRE CULTUREL D'AUBANGE

Le Centre Culturel d'Aubange est un centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 1^{er} janvier 2017 sur base du Décret du 21 novembre 2013 sur les centres culturels.

L'association a pour objectif le développement d'une action culturelle sur l'ensemble de la Commune d'Aubange (ville et villages). Elle regroupe des membres et des associations ayant pour but essentiel la culture dans son sens large, afin de servir un projet culturel ancré dans le territoire et avec, par et pour ses populations. Le projet général amène une ouverture sur le monde – et ce en dehors de tout esprit de lucre comme de tout esprit d'appartenance politique, philosophique ou confessionnelle.

Dans ce contexte, il incombe notamment au directeur :

- d'encourager et d'assister les initiatives culturelles sur la Ville d'Aubange, d'en favoriser la coopération, le maillage et l'animation ;
- de concevoir et d'accompagner un projet culturel pour, par et avec les habitants et les associations du territoire.

3. DESCRIPTION GENERALE DE LA FONCTION

Missions à exercer (à titre indicatif) :

- coordination générale et gestion quotidienne du CC ;
- gestion du projet culturel en adéquation avec le Décret sur les centres culturels ;
- gestion des ressources humaines, coordination et cohésion d'équipe ;
- gestion des ressources financières ;
- programmation générale des activités et plus particulièrement la programmation scolaire ;
- travail en bonne intelligence avec le conseil d'administration et interface avec l'Assemblée générale ;
- relations publiques et professionnelles avec un ensemble d'interlocuteurs publics et privés en et hors territoire ;
- Maillage frontalier avec le Grand-Duché de Luxembourg et la France.

4. PROFIL POUR LA FONCTION

- master ou bachelier, 3 ans d'expérience minimum dans le secteur culturel ;
- capacité de développer et de structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire ;
- connaissance des réalités d'un centre culturel (de la législation à la pratique quotidienne) ;

- connaissance du territoire d'Aubange, de l'arrondissement d'Arlon et des enjeux de société qui le traversent ;
- capacité et goût de mobiliser positivement une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel ;
- maîtrise des aspects financiers, administratifs et des ressources humaines dans le secteur non-marchand ;
- capacité dans la gestion des liens sociaux (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, etc.) ;
- capacité à renforcer le maillage associatif ;
- capacité d'expression écrite et orale (y compris en public).

La personne engagée doit être prête à travailler dans un horaire irrégulier et à effectuer des permanences de soirée lors des spectacles. Un permis de conduire ainsi qu'une souplesse dans les horaires sont donc particulièrement utiles à l'exercice de la fonction.

5. PROCEDURE POUR POSER UNE CANDIDATURE

Un jury, composé de représentants du Conseil d'administration du Centre Culturel, de l'Inspection de la FWB, d'un représentant de la Province et d'experts extérieurs, recevra les candidatures, en fera l'analyse et, au bout du processus complet, soumettra un classement des 5 candidats retenus au Conseil d'administration qui prendra la décision et ce, conformément aux articles 92 et 93 du Décret relatif aux centres culturels.

Étapes et calendrier de sélection :

- Emission de l'offre d'emploi : du 19 septembre 2018 au 19 octobre 2018
- Clôture des dossiers de candidature : 20 octobre 2018
- Examen écrit (sous réserve de confirmation par le Jury) : 7 novembre 2018 (après-midi)
- Epreuve orale pour les cinq candidats retenus : 20 novembre 2018
- Les 5 candidats retenus devront également passer une épreuve psychologique (moment à définir).
- Présentation des candidats retenus devant le Conseil d'administration et prise de décision finale : 28 novembre 2018
- Entrée en fonction : immédiate (au plus tard au 1^{er} janvier 2019)

Chaque candidature comprendra les documents suivants (les dossiers incomplets seront irrecevables):

1. Une lettre de motivation
2. Un curriculum vitae
3. Un extrait de casier judiciaire (modèle 2 : animation et encadrement de mineurs)
4. Une note de développement concernant le CC d'Aubange, en relation avec le contrat-programme (disponible sur demande) en maximum 3 pages A4 dactylographiées à partir de la proposition suivante:

« Quelles forces et faiblesses identifiez-vous pour la mise en œuvre du contrat-programme du Centre Culturel d'Aubange ? »

Candidatures : les candidatures seront adressées à :
 Monsieur Arnold Baillieux, Président du conseil d'administration
 Centre Culturel d'Aubange
 Rue du Centre, 17
 6791 Athus
 recrutement@ccathus.be